

'est pas qu'elle
règles particu-
primitif; mais
gation, appelée
e, la vie de la
n du Sauveur,
ts des instituts
fférentes de la
der la clôture,
es fonctions de
déjà les tenta-
urs fois pour
s de Québec.
ojet aurait été
Casson n'eût
ue deux com-
s jeunes filles,
matière à leur
ient choisi un
mprirent elles-
effet imprati-
son côté, en
omme cepen-
r à Villemarie
rent proposer
—mêmes aux
asser la règle

des Ursulines, pour ne former plus entre elles qu'un seul institut (1) (*).

M. de Saint-Vallier désirait beaucoup aussi cette fusion, et il fit tout ce qu'il put pour y amener la sœur Bourgeoys et ses filles. « C'est « à quoi nous avons toujours déclaré à Monsei-
« gneur ne pouvoir consentir, écrivaient ces
« dernières en 1694, attendu que nous n'avions
« pas fait dessein, en nous mettant à la Congrè-
« gation, d'embrasser la vie religieuse, dont les

(1) *Archives de la Congrégation; — Remontrances des sœurs au sujet des règles.*

XI.
M. de Saint - Vallier désire cette union et prépare les moyens de l'opérer un jour.

(*) Dans ses voyages à Québec, la sœur Bourgeoys ne manquait pas de visiter les Ursulines, pour entretenir avec ces religieuses des rapports mutuels de charité. Ce fut apparemment à l'occasion de ces visites qu'elles lui firent plusieurs fois la proposition dont nous parlons. Quoique cette digne fondatrice eût reçu de Dieu des lumières particulières sur les moyens qu'elle devait employer dans l'éducation et l'instruction des enfants, elle ne laissait pas d'adopter les pratiques qu'on lui suggérait, lorsqu'elle y voyait quelque avantage. Jusqu'à son troisième voyage en France, elle avait permis aux jeunes demoiselles de son pensionnat de visiter quelquefois leurs parents. Comme les sœurs de la Congrégation étaient dans l'usage de conduire leurs élèves à l'église paroissiale, pour les offices publics les dimanches et les fêtes, et même tous les jours pour la sainte messe, elle n'avait pas jugé que ses pensionnaires fussent exposées à une grande dissipation en visitant leurs familles à certaines époques de l'année, surtout dans les premiers temps de la colonie, où la piété était partout en si grand honneur.

Mais en 1679 s'étant rendu à Québec pour se disposer à son dernier voyage d'Europe, les Ursulines de cette ville lui apprirent qu'elles avaient été contraintes de supprimer toutes